

Stratégie de capitalisation des projets du Secteur Vert de la GIZ au Bénin

Projet de Renforcement de l'Infrastructure Qualité (ProQUAL) pour la filière du Soja



2019-2022

Table des matières

1) Contexte du projet (max. 3 pages)	4
2) Processus d'implémentation du projet (1-2 pages)	5
3) Impact et apprentissage du projet (3-4 pages).....	6
4) Innovations et reproductibilité (acquis-phares) (max. 8-10 pages)	10
5) Références (1 page).....	11
6) Annexes	11

Sigles et Abréviations

ABSSA	<i>Agence Béninoise pour la Sécurité Sanitaire des Aliments</i>
AFD	<i>Agence Française de Développement</i>
ANM	<i>Agence de Normalisation et de Métrologie</i>
ATDA	<i>Agence Territoriale du Développement Agricole</i>
ARISA-B	<i>Appui au renforcement des institutions dans le secteur agricole au Bénin</i>
DDAEP	<i>Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche</i>
FNPS	<i>Fédération Nationale des Producteurs de Semence du Bénin</i>
IAB	<i>Interprofession de l'Aviculture du Bénin</i>
MAEP	<i>Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche</i>
MIC	<i>Ministère de l'Industrie et du Commerce</i>
PADéFiP	<i>Projet d'Appui au Développement des Filières Protéiques</i>
PADDSA	<i>Programme d'Appui au Développement Durable du Secteur Agricole</i>
PNDF	<i>Programme National de Développement de Filière</i>
ProAgri	<i>Promotion de l'Agriculture</i>
ProCIVA	<i>Projet Centres d'Innovations Vertes pour le secteur Agroalimentaire</i>
ProQUAL	<i>Projet de Renforcement de l'Infrastructure Qualité pour la filière soja</i>
PTB	<i>Physikalisch-Technische Bundesanstalt</i>
UPC Bio	<i>Union des producteurs de cultures biologiques</i>
UNPS	<i>Union Nationale des Producteurs du Soja</i>

1) Contexte du projet

Le développement du secteur agricole est d'une importance capitale pour le Bénin. Les filières agricoles jouant un rôle important dans l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations béninoises ont été retenues dans les sept (07) Pôles de Développement Agricole (PDA) en lien avec les filières phares et locomotives de chacun de ces pôles. L'élaboration de la stratégie de promotion des Chaînes de Valeur Agricoles qui a suivi a été consolidée sous forme de Programme National de Développement (PNDF) des filières ciblées. Le soja dont le lead de la mise en œuvre des actions contenues dans son PNDP a été confié à l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) 4, a connu une évolution spectaculaire au cours de la dernière décennie. La production est ainsi passée de 12 433 tonnes de soja grain en 2007 à 96 944 tonnes en 2013, puis à 156 901 tonnes en 2016. Les exportations massives vers la Chine tournait autour de 250 000 tonnes en 2020. Pour la consommation humaine, le soja joue un rôle essentiel en tant que source de protéines végétales. De nombreux produits à base de soja constituent désormais une composante importante de l'alimentation de la population béninoise (fromage de soja, lait, yaourts, farine, biscuits, etc.). Or, la qualité des produits à base de soja laisse grandement à désirer et les bases d'une amélioration de la qualité de la filière du soja font défaut.

Le Projet de Renforcement de l'Infrastructure Qualité pour la filière du Soja (ProQUAL) fait partie du projet suprarégional du fonds « commerce au service du développement », du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ). Au Bénin, il est complémentaire au Projet « Centres d'Innovations Vertes pour le secteur Agroalimentaire » (ProCIVA). Le projet a un lien étroit et direct avec celui de l'Institut National Allemand de Métrologie (PTB) en vue de la réalisation de l'objectif commun. Il a pour objectif l'amélioration des conditions de l'augmentation de la qualité le long de la filière du soja.

Le ProQUAL se décline en trois champs d'intervention que sont :

- i. l'amélioration des conditions d'accès à des semences de soja certifiées ;
- ii. l'amélioration des connaissances des producteurs et des transformateurs de soja sur la qualité de leurs produits ;
- iii. l'élaboration par l'ensemble des acteurs de la filière du soja, de propositions de solution sur la gestion de la qualité.

Les indicateurs de chacun des champs d'action sont définis comme suit :

Indicateur champ d'action 1.1 : trois propositions de solution sur l'assurance qualité dans le secteur des semences ou sur la disponibilité de semences certifiées ont été formulées.

Indicateur champ d'action 2.1 : deux approches de conseil locales déjà existantes dans le secteur du soja sont étendues à des aspects relatifs à la qualité tels que les bonnes pratiques d'hygiène dans la phase post-récolte ou lors de la transformation et du conditionnement.

Indicateur champ d'action 3.1 : une proposition de solution est élaborée afin d'établir un système de certification de la qualité.

Indicateur champ d'action 3.2 : trois recommandations pour un processus de normalisation sont formulées par des acteur·rices du secteur privé.

L'organisme principal de tutelle politique du ProQUAL est le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) du Bénin ; l'autre partenaire politique est le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC).

La zone d'intervention du projet couvre toutes les régions de production du soja sur l'étendue du territoire national, soit au total 60 communes. Cependant pour ce qui concerne la transformation du soja, les zones sont élargies à l'ensemble du territoire national. Le Projet a une durée de 02 ans et 11 mois (Août 2019 à juin 2022).

Ses groupes cibles sont constitués par les acteurs intervenant dans les différents maillons de la chaîne de valeur ajoutée du soja. Ce sont essentiellement les producteurs·rices de semences de soja, les producteur·rices de soja, les transformateurs·rices de produits à base de soja et les organisations représentant leurs intérêts.

2) Processus d'implémentation du projet

En prélude au démarrage effectif des activités, un atelier de lancement et de planification s'est tenu du 17 au 20 Décembre 2019 en présence de tous les partenaires étatiques et non étatiques du projet. Il était question pour ces derniers de s'approprier du contenu des documents du projet, de ses principaux champs d'action et d'identifier les besoins des acteurs clés de la filière soja en lien avec la thématique centrale du projet. Le projet accompagne ses divers partenaires et groupes cibles à travers un appui-conseil coordonné et holistique.

Suite à cela, des enquêtes et ateliers de réflexions ont été organisés au profit des acteurs directs des divers maillons de la filière afin de définir les travaux prioritaires entrant dans le cadre de l'amélioration de la qualité de leurs produits.

Le projet a essentiellement utilisé une approche de faire-faire en intervenant auprès des bénéficiaires par l'intermédiaire de consultants indépendants ou d'ONG locales expérimentés dans le domaine de l'amélioration de la qualité du soja et de ses produits dérivés, avec pour principal objectif d'inciter les acteurs de la filière du soja à améliorer leur gestion de la qualité et à se conformer aux normes existantes et aux prescriptions légales en vigueur.

A travers une approche participative, les partenaires compétents ont été conseillés sur les processus politiques et systèmes nécessaires au développement du secteur, tels que le processus d'élaboration de propositions de solutions pour la certification de la qualité.

3) Impact et apprentissage du projet

Dans le cadre des renforcements de capacités et appui-conseils initiés par le projet à l'endroit des groupes cibles que sont les producteurs-ices, semenciers-ères de soja, producteurs-ices de soja biologique et les transformateurs-rices de soja, les résultats obtenus ont généré de nombreux changements significatifs sur la base des rapports d'activités des partenaires et prestataires de service et des évaluations/enquêtes conduites auprès de ces groupes cibles.

En effet, le projet a renforcé les capacités de 1 045 bénéficiaires répartis comme il suit : (i) 106 producteur-trices de UPC Bio, (ii) 117 semenciers-ières de soja, (iii) 514 transformateur-trices de soja et (iv) 308 producteur-trices-trices de soja grains. L'évaluation du niveau d'amélioration des connaissances et pratiques des groupes cibles a permis de relever que 95% des producteurs de semences certifiées de soja, 90% des producteurs de soja biologique, 96 % des transformatrice-teurs appuyés et 100% des producteurs de soja grains formés ont amélioré leurs connaissances et améliorent déjà leurs pratiques de production et/ou de transformation du soja.

- Cas des groupements de transformatrices formés sur les BPH et la législation alimentaire au Bénin

L'objectif était de renforcer les capacités des transformatrices de soja sur les principes d'hygiène de base, les Bonnes Pratiques de d'Hygiène (BPH) en agro-alimentaire, ainsi que sur les prescriptions clés de la législation alimentaire ; de fournir un appui-conseil approprié et adapté pour capitaliser et mettre en application les connaissances acquises lors de la formation. En outre, les plans d'action conçus par les groupements avec l'appui des coaches au cours des formations ont été mis en œuvre (port de tenues de travail lors de la transformation, acquisition d'un dispositif de lavage de mains, nettoyage et assainissement des alentours des unités, fixation de traverses autour des unités de transformation pour éviter l'entrée des animaux domestiques et autres nuisibles, acquisition de petits matériels de transformation, acquisition d'une table de découpage ...) prouvant ainsi leur détermination à respecter leurs engagements et à augmenter la qualité de leurs produits.

Les différentes missions de suivi ont permis de constater un engagement manifeste des groupements bénéficiaires de l'appui du ProQUAL, à mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène dans le processus de la transformation du soja en fromage et/ou en d'autres dérivés.

Une évaluation des connaissances et pratiques des transformatrices suites aux appuis du projet a démontré sur un échantillon représentatif que 96 % d'entre elles ont amélioré leurs connaissances sur les process de transformation et aussi leur pratique en termes d'hygiène dans la transformation.



Dispositif d'extraction utilisé avant la formation



Dispositif d'extraction après la formation



Découpage du fromage à l'air libre avant la formation



Découpage du fromage sous moustiquaire après la formation

Après les diverses formations, les coopératives ont été appuyées par le projet en équipements et matériels de transformation adaptés (moulins en inox, presses, passoire en inox, uniformes de travail, cache-nez, gants, fûts, marmites, écumoire...), en vue d'améliorer de façon significative la qualité de leurs produits.

- ***Cas des 477 transformatrices de soja formées sur les technologies améliorées de transformation du soja en divers produits dérivés***

De nombreux produits dérivés du soja constituent une composante importante de l'alimentation de la population béninoise (fromage de soja, lait, yaourts, farine, biscuits, etc.). Le fromage de soja est vendu dans tous les marchés locaux et dans tous les centres urbains du Bénin alimentés par les coopératives transformatrices. Ces coopératives assurent aussi la disponibilité des autres dérivés du soja vers les marchés urbains et les supermarchés à l'exemple du supermarché "Carrefour du Local" situé à Calavi. Dans le cas spécifique des brochettes de soja, les coopératives sont sollicitées par les organisateurs d'événements pour fournir leurs produits. Dans le but d'améliorer la qualité dans les processus de transformation du soja grains au sein des coopératives, le ProQUAL a initié un programme de formation des transformatrices sur les technologies améliorées de transformation du soja en divers produits. Au total, 477 transformatrices, membres de 29 coopératives immatriculées ont été formées sur les technologies améliorées de transformation du soja en divers produits dérivés (lait liquide stabilisé de soja, brochettes, farine enrichie). Le diagnostic, le suivi technologique de production, la formation théorique basée sur les **5M** (Matière, Matériel, Méthodes, Mains d'œuvres et Milieu) et la formation pratique constituent les principaux axes sur lesquels se sont focalisées les interventions.

Les transformatrices ayant participé à ces formations maîtrisent et sont capables de reproduire les technologies améliorées de production de fromage et des brochettes de soja. Elles disposent des outils nécessaires et les connaissances indispensables pour produire le lait stabilisé, les brochettes et la farine fortifiée de soja de bonne qualité.

Pour la majorité des transformatrices formées, le fromage était l'unique sous-produit de soja produit, les brochettes, le lait de soja stabilisé et la farine fortifiée sont une innovation pour ces dernières et leur permettront donc de diversifier leurs sources de revenus.

Ci-dessous quelques photos illustratives du déroulement des sessions de formation.



Opération de filtration avec la coopérative ENAGNON (Commune d'Abomey)



Présentation du lait produit



Conseil sur les conditions de mouture avec la coopérative Enagnon de la Commune d'Abomey



Conseil sur les conditions de cuisson du lait avec la coopérative Ireti de la Commune de Dassa-Zounmè



Opération de fermeture des bouteilles avec la coopérative Ireti de la Commune de Dassa



Conseil sur l'utilisation du stabilisateur avec la coopérative Ireti de DASSA

4) Innovations et reproductibilité (acquis-phares)

Un échantillon de trois acquis a été préalablement identifié sur la base des activités réalisées par le projet et des résultats obtenus. Ensuite, une séance de validation a été tenue avec les acteurs au cours de laquelle, les acquis et leurs contenus ont été discutés. Le consensus a été fait sur le fait que les normes sur le soja grain et ses produits dérivés n'existaient pas avant l'initiative du ProQUAL. Par ailleurs, cette absence de norme ne permettait pas aux structures régaliennes de l'Etat telles la DPV, l'ANM et l'ABSSA de disposer de bases solides pour accompagner de façon efficiente la démarche qualité dans la production du soja et de ses produits dérivés. Le soja devenant un produit très attractif autant au niveau local qu'à l'exportation, ces normes même nationales deviennent une nécessité pour la valorisation et la mise en marché de soja de qualité. C'est dans ce contexte que le choix de l'acquis s'est porté sur : les normes béninoises sur le soja et ses produits dérivés.

⇒ Acquis : Normes béninoise sur le soja et ses produits dérivés

Facteurs de durabilité	Les bénéficiaires finaux de cet acquis sont les faitières des semenciers, des producteurs et des transformateurs. Les guides élaborés sur les normes sont des outils de supports pour la diffusion des bonnes pratiques. Ces guides sont disponibles au sein des structures étatiques telles la DPV, l'ABSSA, l'ANM, les ATDA aussi au niveau des faitières. Ces normes ont été élaborées de façon inclusive avec les acteurs en charge de l'observance et de leur mise en œuvre.
Dimension environnementale	Le respect de ces normes dans la production et la transformation concoure à la protection de l'environnement car respectant les bonnes pratiques de production et/ou de transformation.
Dimension économique et sociale	Le respect de ces normes a une influence sur la qualité des produits de soja, sur la compétitivité sur les marchés et aussi à l'amélioration des sources de revenus des acteurs des différents maillons de la chaîne de valeur soja. Avec ces normes, l'amélioration de la qualité a une incidence sur les utilisateurs finaux notamment les consommateurs urbains qui ont un pouvoir d'achat élevé.
Dimension institutionnelle	L'élaboration des normes a été faite en contribution avec la Direction de la Production Végétale (DPV), les Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA), la faitière des producteurs de semences de soja (FNPS), l'Union Nationale des producteurs de soja (UNPS), l'Agence nationale de Normalisation de Métrologie et de contrôle de la qualité (ANM) et l'Agence Béninoise de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA). Le suivi de la mise en application des normes sera assuré par chacun de ces institutions. Le rôle de sensibilisation sur l'observance et le respect de ces normes revient à toutes les structures du niveau méso.
Caractère innovant	Au Bénin, il n'existait jusque-là pas de normes validées par les acteurs sur la production de semences, de soja grains, ni de fromage et de lait de soja. Cet acquis devient de ce fait une innovation majeure.
Reproductibilité	La fiche technique descriptive de la mise en œuvre de l'acquis existe. La démarche d'élaboration de ces normes est maîtrisée par l'ANM. Elle est par ailleurs utilisée par l'ANM dans d'autres filières (cas de l'œuf de table).

5) Références

La liste des documents et des personnes/institutions ressources les plus pertinents est ci-dessous.

- ⇒ Document du projet ProQUAL
- ⇒ Rapport atelier de lancement du Projet ProQUAL
- ⇒ Matrice de résultats du ProQUAL
- ⇒ Tableau de bord de suivi des indicateurs du ProQUAL
- ⇒ Rapport de l'étude interne d'évaluation des connaissances et pratiques des bénéficiaires des appuis du ProQUAL
- ⇒ Rapport de formation des formatrices sur les technologies améliorées de transformation du soja en divers produits dérivés
- ⇒ Rapport de formation des formatrices sur les bonnes pratiques d'hygiène dans la transformation du soja et sensibilisation sur la législation alimentaire au Bénin
- ⇒ Rapport de l'étude sur la législation alimentaire au Bénin
- ⇒ Guides élaborés sur les normes sur le soja et ses dérivés

6) Annexes

a) Fiche technique des acquis phare

1. Titre du produit	Normes béninoises sur le soja et ses dérivés
2. Objectif (1 – 2 phrases max.)	Harmoniser les critères de qualité dans la production du soja et ses dérivés (semences, soja grain, lait liquide et fromage)
3. Élément d'excellence	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Corriger la variabilité de la qualité du soja grain et de ses produits dérivés habituellement rencontrée sur le marché béninois ; ➤ Renforcer l'accès aux marchés du soja grain et de ses produits dérivés ; ➤ Contribuer à garantir l'innocuité/salubrité du soja grain et de ses produits dérivés
4. Format	➤ Digital et papier
5. Source d'information / disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Site web de l'Agence Nationale de Normalisation de Métrologie et de Contrôle de la Qualité (ANM) ➤ Siège ANM
6. Groupe cible (utilisateur du produit sur le terrain)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Producteurs de semences certifiés de soja ➤ Producteurs de soja grains ➤ Transformateurs-trices de soja ➤ Agents des structures de contrôle qualité et d'inspection ➤ Techniciens.ennes spécialisés.es ➤ Faïtières des producteurs de soja et de semences certifiées ➤ PTF

<p>7. Destinataire / Responsable du produit et mode de pérennisation (processus pour garantir la durabilité)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Agence nationale de Normalisation de Métrologie et de contrôle de la qualité (ANM) ➤ Agence Béninoise de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) ➤ Direction de la Production Végétale (DPV) ➤ Agence Territoriale de Développement Agricole ➤ Directions Départementales du Ministère en charge de l'Industrie et du Commerce
<p>8. Implications financières (types et coûts des différentes étapes de réalisation du produit).</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identification et analyse des besoins en normes auprès des acteurs de la filière 2. Elaboration d'avant-projets de normes 3. Ateliers de validation des avants projets de normes 4. Enquêtes publiques 5. Atelier d'homologation des normes 6. Elaboration des guides de bonnes pratiques des exigences des normes 7. Edition et impression des guides de bonnes pratiques 8. Elaboration des guides d'interprétation des normes